



Compliance Anticorruption : établir et tenir à jour le programme de conformité

Lien :

<https://innov-maroc.com/formation/compliance-anticorruption-etablir-et-tenir-a-jour-le-programme-de-conformite>

 DURÉE
3 jours (21h)

 RÉFÉRENCE
DTA168

 CATÉGORIE
**Compliance,
Responsabilité et
Contentieux**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Connaître la réglementation et l'actualité en matière d'anti-corruption
- ✓ Identifier les risques de corruption en entreprise
- ✓ Mettre en place un programme de conformité adapté

POUR QUI ?

- ✓ Directeurs juridiques
- ✓ Responsables juridiques
- ✓ Compliance officers
- ✓ Risk managers
- ✓ Avocats
- ✓ Auditeurs internes
- ✓ Toute personne impliquée dans l'élaboration d'un programme de conformité liée à l'anti-corruption

INNNOV MARROC



Programme détaillé

1 / Appréhender les enjeux de la lutte anti-corruption

- Identifier les enjeux de la corruption à l'échelle internationale
- Envisager la corruption comme un risque pour une entreprise : sanctions, réputation, pertes boursières

2 / Identifier les différentes formes juridiques de la corruption

- Corruption active et corruption passive
- Corruption nationale et internationale
- Corruption publique et corruption privée
- Corruption et trafic d'influence

3 / Identifier l'architecture des incriminations liées à la corruption

- Critères de l'agent public et privé
- Distinction de l'acte de la fonction et l'acte « facilité » par la fonction
- Définition de l'avantage indu

4 / Se repérer dans la complexité juridique de la corruption

- Infractions favorisant la corruption : prise illégale d'intérêts, favoritisme
- Infractions liées aux moyens de la corruption : abus de biens sociaux, abus de confiance, détournement de biens publics, faux et usage de faux
- Infractions liées aux conséquences de la corruption : recel et blanchiment
- Organes de contrôle et de répression (lanceur d'alerte, AFA, CJIP)

5 / Élaborer une cartographie des risques en matière de corruption

- Rôles et responsabilités des acteurs de la cartographie
- Identification du risque inhérent aux activités des organisations concernées
- Exposition au risque de corruption
- Hiérarchie et traitement des risques nets ou résiduels
- Formalisation et actualisation de la cartographie

6 / Dresser l'inventaire des pratiques à risques

- Les personnes politiquement exposées
- Les contrats d'affaires avec des intermédiaires
- Les cadeaux d'affaires, les invitations, le sponsoring, le mécénat
- Les réponses aux marchés publics
- Les sollicitations indues

7 / Mettre en place un programme de conformité adapté

- Faire un état des lieux des zones de vulnérabilité et des dispositifs internes existants
- Implémenter les outils de prévention et de contrôle

Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

 21 au 23 Oct. 2026

 Distanciel

 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

 **Téléphone** : +212 522 247 210

 **Email** : contact@innov-maroc.com

 **Web** : <https://www.innov-maroc.com>

Document généré le 12/10/2026 — Réf : DTA168
INNOV MAROC — Tous droits réservés